Toulon, le 16 juin 2011

A Monsieur IEN de la circonscription de St Maximin

Objet : Refus d'une deuxième session d'agrément piscine

Monsieur,

La CGT a été saisie par l'école Maternelle Grand Pin d'un problème important concernant l'impossibilité d'assurer complètement le cycle piscine, à cause d'un déficit de parents agréés, faute d'une deuxième session d'agrément.

Il est essentiel de signaler que, pour la CGT, cet encadrement devrait être assuré par des animateurs sportifs au lieu de faire appel à des bénévoles.

Ceci dit, il est très difficile, pour les enseignantes, de trouver un nombre suffisant de parents ayant les compétences aquatiques nécessaires ainsi que des disponibilités pour accompagner les enfants tous les après-midi, les effectifs des classes et les normes d'encadrement pour cet âge et ce niveau de pratique nécessitant un nombre important d'adultes.

Un certain nombre de parents volontaires qui travaillent, n'a pas pu être présent le 14 juin, jour de passage de l'agrément mais souhaiterait quand même le passer.
Ce jeudi 16 juin, les enseignantes n'ont pas pu amener les enfants à la piscine car elles ne disposaient pas du nombre adéquat de parents bénévoles agrées pour respecter les consignes de sécurité.

C'est pourquoi la CGT vous demande de bien vouloir organiser une deuxième session d'agrément (ainsi que cela s'est fait l'année dernière), afin de permettre aux enseignantes de fonctionner et aux enfants des 2 classes de profiter pleinement des activités qui leur sont proposées, celles-ci leur apportant, de plus, une fraîcheur salutaire, car la température des classes atteint des extrêmes en ces jours de chaleur.

Veuillez recevoir, Monsieur, l'expression de nos salutations respectueuses.

Pour la CGT Educ'Action 83
Valérie Hible, secrétaire générale
06 59 95 68 28

PETITION

A l'intention de Mr Boucher, Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de Saint Maximin

Nous, parents d'élèves de Grand Pin, ne comprenons pas pourquoi il n'est pas possible d'organiser une deuxième session d'agréments. Nous sommes bénévoles et désireux que nos enfants puissent aller à la piscine dans de bonnes conditions. Cependant nous ne sommes pas disponibles à volonté. Nous avons des horaires de travail, des obligations familiales. C'est pourquoi nous vous demandons d'organiser une deuxième session d'agréments, ainsi que cela a déjà été fait l'année dernière. Celle-ci permettrait de régler les problèmes d'encadrement.

Nom	Prénom	Signature